**RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF**

**PAYS :** République démocratique du Congo

**TYPE DE RAPPORT :** FINAL

**PERIODE DE RAPPORT :** 29 novembre 2019 – 28 novembre 2021

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet :** Le Droit des femmes à la Protection et à la Participation pour l’Egalité et la Paix autour des mines artisanales du Sud Kivu  **Numéro Projet / MPTF Gateway :** PBF/IRF-317-00118939 | |
| **Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire (“Trust fund”) :**  Fonds fiduciaire pays  Fonds fiduciaire régional  **Nom du fonds fiduciaire :** | **Type et nom d’agence récipiendaire :**  - Bureau Conjoint des Nations unies aux Droits de l’Homme (BCNUDH) (Agence coordonnatrice)  - Organisation internationale pour les migrations (OIM)  - Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) |
| **Date du premier transfert de fonds :** 29 Novembre 2019  **Date de fin de projet :** 28 Novembre 2021  **Le projet est-il dans ses six derniers mois de mise en œuvre ?** OUI | |
| **Est-ce que le projet fait part d’une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF :**  Initiative de promotion du genre  Initiative de promotion de la jeunesse  Transition entre différentes configurations de l’ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)  Projet transfrontalier ou régional | |
| **Budget PBF total approuvé (par agence récipiendaire):**  **Agence récipiendaire Budget**  **BCNUDH $ 584.352,00**  **OIM $ 457.824,00**  **UNESCO $ 457.824,00**  **Total PBF $ 1.500.000,00**  Taux de mise en œuvre approximatif comme pourcentage du budget total du projet : **97.58%**  \*JOINDRE LE BUDGET EXCEL DU PROJET MONTRANT LES DÉPENSES APPROXIMATIVES ACTUELLES\*  **Budgétisation sensible au genre :**  Indiquez le montant ($) du budget dans le document de projet alloué aux activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes : 1 200 000 USD (**80%)**  Indiquez le montant ($) du budget dépensé jusqu’à maintenant pour les activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes :**1 200 000 USD**. | |
| Marqueur de genre du projet **: 3**  Marqueur de risque du projet **: 1**  Domaine de priorité de l’intervention PBF **(« PBF focus area ») :**  **Accès équitable aux services sociaux** | |
| **Préparation du rapport :**  Rapport préparé par : **Charlotte Songue – Coordonnatrice Projet BCNUDH**   * Mathilde Mihigo, BCNUDH * Eh Meissa Diop, UNESCO * Justin Bahati, OIM   Rapport approuvé par : Abdoul Aziz Thioye, Directeur du BCNUDH (Agence Lead).  Le Secrétariat PBF a-t-il revu le rapport : Oui | |

**Partie 1 : Progrès global du projet**

**Etat global de mise en œuvre du projet : (1500 mots)**

Le projet « Droit des femmes à la Protection et à la Participation pour l’Egalité et la Paix autour des mines artisanales du Sud Kivu » a été mis en œuvre pendant 24 mois après une extension sans cout de six mois, sous le pilotage du ministre du genre, famille et enfant.

Les travaux de construction de la Case de la Femme, de montage du pylône et la cabine à émetteur de la radio et d’installation acoustique du studio d’enregistrement sont achevés, avec l’ameublement, l’installation du kit solaire et de la citerne d’eau de pluie. Les équipements de haute fréquence émettent, testés au 88.0 FM pendant 3 jours.

L’identification des femmes minière artisanale, leur formation et encadrement ont résulté en la mise en place de 2 Coopératives Minières de femmes à Kigulube et Nzovu. Les inspectrices des mines ont été formées en tant qu’Officier de la Police Judiciaire à compétence restreinte dans le secteur d’exploitation minière artisanale du Sud-Kivu. Le SCLS de Kigulube et le SSCLS de Nzovu ont été installés afin de traiter des questions spécifiques liées à l’exploitation minière artisanal.

Les cliniques médicales et juridiques CH Chahi et ACPD ont renforcé l’accès des victimes aux services de prise en charge holistique : médical, psychosocial, juridique et économique. La réinsertion socioéconomique, la mise en place des Associations villageoises d’épargne et de crédit – AVEC et des coopératives minières, ont favorisé la relance économique et l’autonomisation de la femme de Kigulube.

**Evénements importants liés au projet, prévus au cours des six prochains mois : (1000 mots)**

**N \ A**

**Principal changement structurel, institutionnel ou sociétal auquel le projet a contribué : (1500 mots)**

La restauration de la gouvernance minière a permis la réhabilitation par les bénévoles, de la piste d’atterrissage de Nzovu qui était fermée depuis plus de 18 ans, au regard du risque de détournement des 10 tonnes de minerais abandonnés dans la zone. Depuis août 2021, les vols y ont été relancés pour la livraison de marchandises et le transport de minerais entre Bukavu et Nzovu. Et la qualité de la participation des femmes dans les activités minières est améliorée grâce aux coopératives minières des femmes.

Chaque bénéficiaire de la réinsertion socio-économique dans la filière dont elle/il avait déjà la maitrise, a pu asseoir rapidement ses activités et en tirer des bénéfices, bien que limitées à cause des difficultés liées à l’éloignement avec les lieux d’approvisionnement. Un changement progressif a été observé en termes de gestion des revenus et de contribution à l’épanouissement social et l’autonomisation des bénéficiaires. Il en est de même pour la culture de l’épargne qui se développe désormais chez les femmes membres des Associations Villageoises d’Epargne et de Crédits (AVEC).

Bien que le changement de comportement soit un long processus, le fait pour les hommes et les femmes de s’impliquer dans les sensibilisations et les causeries éducatives sur le genre et les VSBG est un signe positif. Aussi, la population fait le suivi et partage des informations sur le projet, et organise des travaux communautaires d’entretien de la route qui mène vers la Case de la Femme.

**Impact humain réel du projet : (2000 mots)**

Parmi les enfants de Nzovu, il y avait des cas de Kwashiorkor, maladie provoquée par un manque de protéines et par la malnutrition. La création des coopératives minières artisanales, a sensiblement amélioré les revenus des 250 femmes membres, voire l’alimentation des enfants, diminuant ainsi les cas de Kwashiorkor.

Une bénéficiaire a créé une association de 35 femmes vulnérables. Avec les produits de son petit commerce et de l’agriculture, elle a fait entretenir son champ, au profit de l’association, et a acquis un étang piscicole qui sert l’association, en plus des contributions de 1000fc de chaque membre.

Une autre bénéficiaire abandonnée par son époux, ayant reçu la prise en charge holistique, a ouvert un atelier de couture. Elle offre une formation en coupe et couture, et encadre maintenant 20 autres femmes vulnérables de Kigulube. Elle déclare avoir été « sauvée » par le projet.

Les trois enfants remis à l’école, ont poursuivi leurs études et leur vie sociale et familiale s’est considérablement améliorée grâce à l’appui apporté par le projet à leurs familles. L’une d’elle a dit reprendre goût aux études et compte devenir enseignante.

La case de la femme, cadre de concertation et de dialogue des femmes, suscite de plus en plus en elles, la coexistence pacifique communautaire surtout lorsqu’il s’agit de l’entretien de ladite case. La communauté se réjouit d’avoir une radio, espace d’expression et de communication pour la dénonciation de différentes formes d’abus et violences dont sont victimes les femmes et filles.

Les 16 cas de médiation transférés par les policiers et autorités coutumières formés par le projet, et résolus par la clinique juridique : dettes de minerais, propriété d’armes de chasse, conflit de sites miniers, mariage, ont emmené les autorités coutumières à envisager l’octroi d’une parcelle à l’ONG pour une permanence de la clinique juridique à Kigulube, avec une contribution en matériaux locaux de la population.

**Partie II : Progrès par Résultat du projet**

**Résultat 1 : La participation des femmes et des filles à la prévention, la résolution et la transformation des conflits liés aux exploitations des carrières minières de Shabunda, et la protection de leurs droits sont systématisées et permettent un renforcement de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix dans la zone de Kigulube (BCNUDH et UNESCO).**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat : **On track**

**Résumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

Le BCNUDH a travaillé avec l’ONG ACPD et le Centre Hospitalier Chahi (CH CHAHI), et l’UNESCO avec Women of Africa (WOA) pour atteindre les résultats ci-après.

La construction de la case de la femme et la radio communautaire par l’UNESCO est achevée, les prestataires formés et le comité de gestion institué à Kigulube : montage du pylône de la radio, l’aménagement acoustique du studio, le kit solaire de la radio, et la cabine à émetteur de puissance, et une bibliothèque communautaire de droit. Les équipements haute fréquence (antenne et émetteurs) ont été testés et la fréquence radio a été trouvée au 88.0.

WOA a formé 50 femmes et 30 hommes vecteurs de changement à Kigulube, qui ont fait 150 causeries éducatives sur les VSBG et sur le vivre ensemble, atteignant 3500 personnes dont 1235 hommes et 2265 femmes.

L’UNESCO a fait un atelier de plaidoyer de 30 leaders communautaires pour leur implication dans la prévention des conflits, et rôle des femmes dans la prise de décisions à Kigulube, et a débouché sur un acte d’engagement ; puis et mis sur pied un cadre d’échange constitué de 24 femmes et 16 hommes sur la paix et la résolution pacifique des conflits à Kigulube.

Un total de 3801 personnes dont 2000 hommes, 350 garçons, 1200 femmes et 251 filles ont été prises en charge par la clinique ACPD, parmi lesquelles 247 victimes de violations et abus de droits de l’homme commis par des civils, des membres de groupes armés et des FARDC, dont 176 victimes des VSBG : 115 femmes, 4 hommes, 46 filles, 11 garçons, auditionnés par les magistrats militaires et civils appuyés par le BCNUDH lors de 3 missions judiciaires. 5 chefs rebelles accusés de crimes graves y compris de VS, recrutement et utilisation des enfants, ont été arrêtés à Kigulube, et attendent d’être jugés.

Au CH CHAHI, ont été reçus pour consultations, soins médicaux, et examens para cliniques, 847 patients dont 683 femmes, 107 hommes, 14 garçons et 40 filles dont 8 cas de VIH-SIDA. Puis ont été référés et reçus au service psychosocial, 601 victimes de VS et VBG donc 23 hommes, 559 femmes, 19 filles. 33 enfants issus de viol, dont 19 filles et 14 garçons ont eu accès à une prise en charge médicale et psychosociale.

WOA a formé 50 femmes vulnérables et le CH CHAHI 33 victimes de VBG sur les techniques de création et gestion des AGR., qui ont reçu des kits de réinsertion (pour petit commerce, élevage de chèvre et porc, fabrication de savons, coupe, couture et boulangerie). Ensuite, avec d’autres 67 victimes, en tout 4 filles mineures, 5 hommes et 91 femmes (100 victimes), ils ont été regroupés dans 5 AVEC ayant des comités de gestion et ont reçu les outils de gestion (coffre-fort, carnets d’épargne, papiers, stylos) et un fonds de démarrage. Les victimes mineures ont reçu des kits scolaires, et leurs parents, un kit pour une activité commerciale afin de continuer leur prise en charge scolaire

48 femmes ont été formées sur les thématiques des droits de l’homme, et 12 points focaux de victimes de VSBG et autres violations de droits de l’homme dont 5 femmes ont été formées sur la protection individuelle et les mesures de protection avant, pendant et après les procès judiciaires.

Les membres du Club des Droits de la Femme issus des 48 femmes formées, ont créé des antennes dans 10 villages, et avec WOA, ont mené 67 séances de sensibilisation, atteignant 3074 personnes dont 1155 femmes, 727 hommes, 612 filles et 583 garçons, et des écoles 189 élèves, dont 264 garçons et 115 filles, et 8 enseignants et 4 préfets des écoles, équipés en matériels de sensibilisation (bottes, imperméables), en outils de sensibilisation traduits en langues locales et en fournitures de bureau.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** (Limite de 1000 caractères)

Les activités d’assistance holistique aux victimes de VBG sont destinées aux hommes, femmes, garçons et filles, prenant en compte les besoins spécifiques de chacun dans l’ensemble des services. L’évolution positive des bénéficiaires dans la mise en œuvre de leurs activités scolaires et économiques augure d’une croissance de l’autonomie financière des femmes.

En outre, les activités des clubs de droits de l’homme dans les écoles secondaires ont permis d’intégrer les jeunes garçons et jeunes filles dans la dynamique de promotion et protection de droits de l’homme et des droits de l’enfant, de même que l’intégration de tous dans les formations, renforce la compréhension commune de la problématique du genre.

La case de la femme et la radio viennent compléter le dispositif d’autonomisation de la femme, et de rééquilibrage des opportunités pour les femmes, afin que leurs besoins soient proprement identifiés, et assurer l’inclusion de tous les membres de la communauté dans le débat social.

**Résultat 2 : La légalité et la traçabilité dans les chaînes d’approvisionnement sont renforcées et les conditions de vie et de travail des femmes et communautés dans le secteur minier sont améliorées afin de renforcer la stabilité et la consolidation de la paix dans la zone de Kigulube.**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat : **On track**

**Résumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

Les 2 premières coopératives minières artisanales des femmes, dont la COMIFEKI (Coopérative Minière des Femmes de Kigulube) et la COMIFENZO (Coopérative Minière des Femmes de Nzovu) ont été installées avec l’appui de l’OIM, et sont opérationnelles, avec une autorisation de fonctionnement du gouvernement, et des matériels et équipements opérationnels.

Les agents locaux des mines ont été formés et équipés, y compris en GPS et matériel informatique, pour le contrôle systématique des chaînes d’approvisionnement des minerais installées et se sont assurés du respect des normes nationales de la RDC, les normes régionales de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) et les normes internationales de l’Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE).

Les inspectrices des mines (OPJ à compétence restreinte dans l’exploitation minière artisanale), ont été formées à Bukavu, pour faire respecter les textes légaux et les règlements miniers en vigueur en RDC tout en cherchant les infractions pour les réprimer.

Les Sous-Comité Local de Suivi des activités minières (SCLS) à Kigulube et Sous Sous-Comité Local de Suivi des activités minières (SSCLS) à Nzovu ont été installés, dotés des équipements administratifs, opérationnels et accompagnés dans les activités de coaching.

Un expert technique de l'OIM sur le commerce responsable des minéraux accompagne les 2 coopératives minières, et a formés 60 personnes dont 44 femmes, en intégration du genre. Les femmes ont ainsi intégré les postes de gestion de l’administration, des finances et de la gestion logistique dans 10 coopératives minières artisanales de la zone.

La première mission de qualification des inspectrices des mines formées a qualifié « Vert » 13 sites miniers dont 4 sites aurifères et 9 sites stannifères, ce qui a permis l’installation des 2 chaînes d’approvisionnement des minerais propres et libres de tous conflits, et de bénéfices des redevances minières.

Le système d’étiquetage des minerais a été installé par l’ITSCI (ITRI Tin Supply Chain Initiative), partenaire de la RDC dans l’exploitation minières artisanale, en charge d’étiquetage et traçabilité des chaines d’approvisionnement des minerais vers les entités de traitement.

Un cadre de concertation comprenant 225 femmes, regroupant les agents étatiques, les acteurs de la société civile et les femmes minières, a été installé et formé par le partenaire de l’OIM ADBA à Kigulube centre, avec 10 cellules jumelles dans les villages autour de Kigulube, pour des questions spécifiques liées au genre dans l’exploitation minière, et rapportera aux SCLS et SSCLS.

Le BCNUDH a formé 61 commandants et officiers des FARDC et PNC, affectés à Kigulube sur les mécanismes de protection et de prévention des violations des droits de l’homme, et droits économiques sociaux et culturels (DESC), en deux séries, à Kigulube. A l'issue de la formation, 18 commandants d'unité ont signé les actes d'engagements pour la lutte contre les VSBG.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** (Limite de 1000 caractères)

A travers les coopératives minières artisanales créées et installées au profit des femmes actives dans l’exploitation minière artisanale, les femmes ont leurs propres sites miniers d’exploitation et participent sans discrimination et sur le même pied d’égalité que les hommes, dans le secteur d’exploitation minière artisanale. Elles prennent part aux différentes réunions locales et participent aux prises de décisions et recommandations visant à améliorer le secteur minier de la zone du projet.

Leur intégration dans les coopératives minières, pour assurer l’égalité entre les hommes et les femmes dans l’exploitation minière, et la présence des femmes inspectrices des mines, ajouté à la formation sur les DESC des policiers et militaires, vont contribuer à redresser l’équilibre homme – femme et assurer leur pleine protection et participation dans ce secteur, du point de vue des femmes elles-mêmes, et leur pleine contribution dans le développement socio – économique de Kigulube.

**Partie III : Questions transversales**

|  |  |
| --- | --- |
| **Suivi :** Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport (Limite de 1000 caractères)  5 missions de suivi des partenaires et des activités ont été réalisées (mars, avril, mai, septembre et novembre 2021). En outre, des rencontres avec les autorités locales, les forces de sécurité et leaders locaux ont été organisées pour discuter de l’évolution des activités ainsi que leur implication. Ces derniers ont fait un plaidoyer pour une adduction d’eau à Kigulube près de la case de la femme. Une mission de suivi et d’orientation sur les aspects financiers de cette demande a été organisée par le BCNUDH en avril 2021, et la proposition du projet a été soumise à la MONUSCO. | Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence ? **OUI**  **Résultat 1** : 600 femmes et hommes participent activement à la prévention, la résolution et la transformation des conflits liés aux exploitations des carrières minières à travers la radio communautaire et la case de la femme.   * + 1. Au moins 600 femmes sont impliquées dans la prévention / résolution des conflits liés a exploitation minière   1.2.1 Au moins 600 femmes ciblées qui estiment que leurs conditions de vie sont améliorées par des bénéfices socio-économiques dans les activités minières  1.2.3 Au moins 2265 femmes et 1235 hommes sensibilisés sur le vivre ensemble, le genre et la lutte contre les VSBG  1.3.1 Au moins 700 femmes et filles estiment que leurs droits sont mieux protégés et promus par le Club des droits des femmes  1.4.1 Au moins 50% des victimes sont enregistrées pour l’assistance holistique en matière de VSBG.  **Résultat 2** : Au moins 50% des bénéficiaires ciblés, femmes qui estiment que leurs droits et leurs conditions de vie se sont améliorés dans le secteur minier par la légalité et la traçabilité dans les chaînes d’approvisionnement  2.1.1. Au moins 300 femmes participent activement dans la gestion et aux prises des décision dans les mines artisanales  2.2.1 Au moins 50% de cas de contentieux enregistrés en matière minière impliquant les femmes  2.2.2 Au moins 500 femmes estiment que leur droits économiques, sociaux et culturels sont promus et mieux respectés autour des carrés miniers  Le projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données communautaires ? **Oui. Le rapport est en cours de rédaction** |
| **Evaluation :** Est-ce qu’un exercice évaluatif a été conduit pendant la période du rapport ?  **Oui**. | Budget pour évaluation finale (réponse obligatoire): 44 796.79 USD  Si le projet se termine dans les 6 prochains mois, décrire les préparatifs pour l’évaluation *(*Limite de 1500 caractères*)*:  Des enquêtes de perception ainsi qu’une évaluation finale externe du projet ont été menées respectivement pas l’Institut National de Statistiques et un consultant indépendant.  Le consultant pour l’évaluation finale n’a pas encore pu descendre à Kigulube faute de moyen de transport aérien, d’où le rapport final indisponible a ce moment.  A la date de la soumission du présent rapport, le rapport des enquêtes de perception est en cours de rédaction. |
| **Effets catalytiques (financiers) :** Indiquez le nom de l'agent de financement et le montant du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet. | Nom de donateur : Montant ($) :  **UNESCO (Fonds Propres) 16 500$**  Commande des équipements additionnels de basse fréquence du studio de la radio communautaire de Kigulube sur un financement additionnel de l’UNESCO (extra projet) et le transport de ces équipements délicats, de Kinshasa à Bukavu puis Kigulube.  **MONUSCO CVR \ DDR** **100 000$**  Le BCNUDH a déposé une proposition de projet d’adduction d’eau à la MONUSCO (CVR / DDR) pour financement. Il consiste en l’adduction d’eau dans 3 points autour de la Case de la Femme, et des activités de communication et sensibilisation sur l’usage responsable des infrastructures et la promotion du genre.  **UN Action \ Fonds du Japon 517 962$**  Le BCNUDH a reçu le soutien du Bureau de la SRSG VSC pour la proposition du projet UN Action d’Atténuation de la violence basées sur le genre, y compris la violence sexuelle liée aux conflits et les effets de la COVID-19 sur les femmes et les filles, tout en renforçant la réponse des femmes en RDC (au Sud Kivu et au Nord Kivu) qui démarrera le 31 mars 2022. |
| **Autre** : Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires ? | *Des retards importants ont été enregistrés dans la mise en œuvre des activités du projet en raison des difficultés rencontrées pour se déplacer dans la zone du projet à cause de l’état de dégradation avancée de la route Bukavu - Kigulube. L’option de la voie aérienne a été la seule issue pour le staff des NU, et souvent pour les partenaires. Cela a souvent entraîné des coûts supplémentaires : des frais de mission imprévus pour les experts et les partenaires, et le paiement de vols spéciaux à la suite de l'annulation de vols réguliers de l'UNHAS, notamment lors de la mission de qualification des sites miniers. Cela a eu un impact sur le budget global du projet et a réduit la quantité d'équipements fournis aux bénéficiaires.*  *La dégradation de la route entrainant l’augmentation du cout habituel du transport et de la manutention routière, les partenaires des cliniques médicales et juridiques ont dû payer des couts supplémentaires pour acheminer par route leurs matériels à Kigulube, entrainant ainsi la rupture momentanée des fonds pour des activités substantielles d’assistance aux victimes.*  *La pandémie à COVID-19 a globalement impacté la mise en œuvre des activités du projet. Les mesures de restriction imposées sous l’état d’urgence par les autorités congolaises au mois de mars 2020, avaient retardé la visite du site du projet. Ceci a emmené les agences à requérir une extension sans cout du projet, afin de permettre de rattraper les mois perdus, achever la réalisation des activités et atteindre ses objectifs, d’ici novembre 2021.*  *L’éruption volcanique survenue à Goma a négativement impacté la mise en œuvre du projet en suspendant 3 activités importantes planifiées du 25 au 28 mai 2021 (visite des chefs d’agences et partenaires étatiques nationaux et internationaux a Kigulube le 25, 2ème réunion du Comité de pilotage le 26, 2ème réunion du comité technique du 27 au 28).*  *L’incursion des membres d’un groupe armé dans la ville de Bukavu, et leur fuite vers la zone de l’aéroport et les forets voisines, le matin du 03 novembre 2021 a occasionné l’annulation de la visite d’inauguration des ouvrages a Kigulube avec les chefs d’agences, les partenaires étatiques au niveau national et provincial. Cela entrainerait encore des hésitations sur l’autorisation de vol spécial de la MONUSCO dans la zone pour l’évaluation du projet auprès des bénéficiaires directs à Kigulube.*  *La complexité des dossiers judiciaires ouverts contre 5 seigneurs de guerre pour crimes graves y compris les violences sexuelles rend encore plus lourdes la procédure judiciaire en cours ; bien qu’avançant vers la tenue des audiences foraines, ces dernières n’ont pas pu être organisées pendant la durée du projet.* |

**Partie IV: COVID-19**

*Veuillez répondre à ces questions si le projet a subi des ajustements financiers ou non-financiers en raison de la pandémie COVID-19. (veuillez déclarer uniquement les NOUVELLES dépenses depuis le dernier cycle de rapport)*

1. Ajustements financiers : Veuillez indiquer le montant total en USD des ajustements liés au COVID-19. $00
2. Ajustements non-financiers : Veuillez indiquer tout ajustement du projet qui n'a pas eu de conséquences financières.

L’expansion de la COVID 19 au cours de 2020 a eu pour conséquence le ralentissement des activités qui a emmené le Comité de Pilotage du projet à requérir une extension sans cout du projet de 6 mois, approuvée par le PBSO de juin a novembre 2021, facilitant ainsi le rattrapage du retard, l’accélération de la mise en œuvre et la conclusion de la majorité des activités.

Ainsi, les activités du projet ont connu une exécution régulière, avec la prise en compte du contexte sanitaire à travers les mesures de protection pendant toutes les réunions, missions et formations : distanciation physique, achat et distribution de gels hydroalcooliques et désinfectants. Particulièrement, l’équipe du projet était obligée de réduire le nombre de voyageurs par vol, afin de respecter la distanciation physique pendant les voyages.

1. Veuillez sélectionner toutes les catégories qui décrivent les ajustements du projet (et inclure des détails dans les sections générales de ce rapport) :

Renforcer les capacités de gestion de crise et de communication

Assurer une réponse et une reprise inclusives et équitables

Renforcer la cohésion sociale intercommunautaire et la gestion des frontières

Lutter contre le discours de haine et la stigmatisation et répondre aux traumatismes

Soutenir l'appel du SG au « cessez-le-feu mondial »

Autres (veuillez préciser) : NCE

Le cas échéant, veuillez partager une histoire de réussite COVID-19 de ce projet (*i.e. comment les ajustements de ce projet ont fait une différence et ont contribué à une réponse positive à la pandémie / empêché les tensions ou la violence liées à la pandémie, etc.*)

Pendant les activités, les agences et leurs partenaires profitaient de placer des messages de sensibilisation sur la prévention et la limitation de la propagation du COVID-19, notamment dans la mise en pratique des mesures barrières édictées par les autorités dont le port de cache-nez, la distanciation sociale. Deux femmes bénéficiaires de la réinsertion socio-économique dans la filière de coupe et couture ont même initié la couture et la commercialisation des cache-nez lavable au sein de la communauté de Kigulube. Leur production est estimée à plus de 300 cache-nez pendant la durée du projet, et les principaux acheteurs sont des exploitants miniers autour de Kigulube et Nzovu, la population de Kigulube et Nzovu et les partenaires de mise en œuvre du projet s’en procure pour usage lors des activites.

**Partie IV : ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR LA BASE DES INDICATEURS :**

Utiliser le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification et fournir une mise à jour sur la réalisation des indicateurs clés au niveau des résultats et des produits dans le tableau ci-dessous. Veuillez sélectionnez les produits et les indicateurs les plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence. S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs particuliers, indiquez-le et donnez des explications. Fournir des données désagrégées par sexe et par âge. (300 caractères maximum par entrée).

|  | **Indicateurs** | **Données de Base** | **Cible de fin de projet** | **Etapes d’indicateur/ milestone** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Résultat 1  La participation des femmes et des filles à la prévention, la résolution et la transformation des conflits liés aux exploitations des carrières minières de Shabunda, et la protection de leurs droits sont systématisées et permettent un renforcement de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix dans la zone de Kigulube | Indicateur 1.a  Pourcentage de femmes et filles qui participent activement | **0** | **600 femmes et hommes**  Au moins 60% des bénéficiaires ciblés (360) | **Après 12 mois du démarrage du projet, et au 18e mois** | **ON TRACK**  Au total 3009 personnes atteintes, donc 419 qui participent activement : 69.83% des 600 femmes et hommes.  1 case de la femme, cadre de concertation et de dialogue construite  150 causeries éducatives sur les VSBG organisées en récurrence dans le Groupement Bamuguba-Sud ; au total 3500 bénéficiaires dont 2265 femmes et 1235 hommes sensibilisés à travers les causeries éducatives.  Au total 3425 hommes/garçons, femmes/filles (189 élèves + 12 autorités scolaires bénéficiaires de sensibilisations dans les écoles et membres de clubs de droits de l’homme ; 3074 (1155 femmes, 727 hommes, 612 filles et 583 garçons) bénéficiaires de sensibilisations par les clubs de droits de femmes ; 150 membres de clubs de droits de femmes) |  |
| Produit 1.1  Le leadership féminin dans la résolution des conflits, le droit à la participation des femmes à tous les niveaux sont renforcés. | Indicateur 1.1.1  Nombre de femmes impliquées dans la prévention / résolution des conflits liés a exploitation minière | **0** | **Au moins 600 femmes** | Après 12 mois du démarrage du projet, et au **18e** mois | **ON TRACK**  373 femmes et filles, donc 62.16% des 600, le décompte étant en cours.  135 femmes/filles dont 100 femmes membres de clubs de droits de femmes dans les communautés et 35 filles membres de clubs de droits de l’homme dans les écoles  40 personnes du cadre d’échange créé, sont formées sur la culture de la paix, la CCC, le genre et les VSBG.  80 vecteurs de changement (50 femmes et 30 hommes) formés sur la CCC, le Genre, les VSBG et la culture de la paix  Un cadre d’échange mis en place ;  190 élèves dont 110 garçons et 80 filles ont bénéficiés de la sensibilisation ;  Une radio communautaire des femmes implantée à Kigulube  Les structures communautaires de gestion de la radio communautaire (18 membres du conseil d’administration) et de la case de la femme (9 membres dont 1 homme) sont en train d’être mise place.  40 membres du Sous-Comité Local de Suivi des activités minières de Kigulube et 20 du Sous Sous-Comité Local de Suivi des activités minières de 20 membres de Nzovu, ont été formés, installés et sont opérationnelles dans la zone du projet, avec 40 femmes des 2 coopératives minières féminines, et 44 femmes ayant intégré d’autres coopératives minières  30 leaders communautaires engagés dans la prévention des conflits et la promotion de la parité de genre et d'un plus grand rôle des femmes dans les décisions affectant les communautés. |  |
| Produit 1.2  Les conditions de vie et de travail des femmes ainsi que leur participation aux bénéfices socio-économiques dans les activités minières, sont améliorées. | Indicateur 1.2.1  Nombre de femmes ciblées qui estiment que leurs conditions de vie sont améliorées. | 0 | Au moins 600 femmes | 12 mois du démarrage du projet, et au 18e mois | **ON TRACK**  100 victimes dont 10 filles, 86 femmes et 4 hommes, ont été réinsérées socio – économiquement dans les filières du petit commerce ; élevage de chèvre et porc ; et fabrication de savons ; mais aussi 3 victimes mineures ont reçu des kits scolaires et leurs parents ont reçu un kit pour AGR.  50femmes bénéficiaires de la réinsertion socioéconomique regroupées au sein de 5 Associations Villageoise d’Epargne et de Crédit de WOA et 100 par CH CAHI.  250 femmes membres des 2 coopératives minières artisanales ont sensiblement amélioré leurs revenus, voire leur alimentation, celle de leurs enfants, et leur santé |  |
| Produit 1.3  Les droits des femmes et filles des communautés des zones minières sont promus et protégés | Indicateur 1.3.1  Nombre de femmes et filles qui estiment que leurs droits sont mieux protégés et promus. | 0 | Au moins 700 femmes et filles | Après 12 mois du démarrage du projet, et au 18e mois | **ON TRACK**  1463 femmes et fillesestiment que leurs droits sont mieux protégés et promus, 209%  Pour la promotion des droits des femmes et des filles : 1802 femmes/filles dont 1767 bénéficiaires de sensibilisation et 35 filles – élèves des écoles et membres de clubs de droits de femmes)  10 clubs de droits de femmes (150 membres dont 100 femmes et 50 hommes) et 4 clubs de droits de l’homme dans les écoles sont en place (40 membres dont 12 filles et 28 garçons) et fonctionnels.  Pour la protection des droits à la santé, au recours judiciaire, et les droits économiques et sociaux :  601 victimes de violences sexuelles, dont 559 femmes, 23 hommes, 19 filles ont eu accès à la prise en charge médicale et psychosociale  33 enfants issus de viol dont 19 filles mineures et 14 garçons ont eu accès à la prise en charge médicale et psychologique  3801 visiteurs(e)s reçues par le volet juridique dont 1200 femmes, 2000 hommes, 251 filles, 350 garçons  100 bénéficiaires de la réinsertion socio – économique dont 86 femmes, 4 hommes et 10 filles  250 femmes minières membres des 2 coopératives minières |  |
| Indicateur 1.3.2  Pourcentage des victimes des cas de VBG enregistrées | 0 | Au moins 50% des victimes enregistrées | Après 12 mois du démarrage du projet, et au 18e moi | **ON TRACK**  601 victimes de violences sexuelles, dont 559 femmes, 23 hommes, 19 filles sur un total global de patients reçus : 847 dont 683 femmes, 107 hommes, 14 garçons et 40 filles  247 victimes de violations de droits de l’homme, dont 176 victimes des violences sexuelles et basées sur le genre : 115 femmes, 4 hommes, 46 filles, 11 garçons  96 Victimes ont reçu une prise en charge holistique des 4 services : médical, psychosocial, juridique, économique.  96 victimes ont reçu une prise en charge holistique (médicale, psychosociale avec 4 séances au moins, juridique et réinsertion socioéconomique et celles ayant bénéficiées du jugement contre Kokodikoko) |  |
| Résultat 2  La légalité et la traçabilité dans les chaînes d’approvisionnement sont renforcées et les conditions de vie et de travail des femmes et communautés dans le secteur minier sont améliorées afin de renforcer la stabilité et la consolidation de la paix dans la zone de Kigulube | Indicateur 2.1  Pourcentage de femmes qui estiment que leurs droits et leurs conditions de vie se sont améliorés | 0 | Au moins 50% des bénéficiaires ciblés | Après 12 mois du démarrage du projet, et au 18e mois  Rapport de mise en œuvre / d’évaluation ; Enquêtes de perception | **ON TRACK**  51.45% de femmes  450 femmes identifiées dans les sites miniers au début du projet  250 femmes actives ont été identifiées et briefées sur le pilier gouvernance minière.  100 victimes dont 86 femmes et 4 hommes, et les parents des 10 filles, ont été réinsérées socio – économiquement dans les filières porteuses, améliorant ainsi leur condition de vie, et celles de leurs enfants victimes mineures |  |
| Produit 2.1  La gouvernance institutionnelle et communautaire est améliorée. | Indicateur 2.1.1  Nombre de femmes qui participent activement dans la gestion et aux prises des décision dans les mines artisanales |  | Au moins 300  Femmes | Après 12 mois du démarrage du projet, et au 18e mois | **ON TRACK**  330 personnes  250 femmes actives ont été identifiées et briefées sur le pilier gouvernance minière.  40 femmes ayant le niveau minimum de scolarité (savoir lire et écrire) parmi les 250 actives dans l’exploitation minière artisanale ont été identifiées dans les sites miniers et ont bénéficié de deux sessions de formations.  2 coopératives minières artisanales : la COMIFEKI (Coopérative Minière des Femmes de Kigulube) et la COMIFENZO (Coopérative Minière des Femmes de Nzovu) regroupant ces 250 femmes actives dans l’exploitation minière artisanale de la zone du projet ont été créées, dotées en matériels et équipements opérationnels et sont opérationnelles dans leurs propres sites miniers d’exploitation, et en voie d’extension du nombre des membres.  Les comités de gestion de ces 2 coopératives sont constitués 60 femmes entant que membres et 250 femmes entant que membres ordinaires.  20 inspectrices des mines qui participent à la qualification des sites miniers et 2 observatrices de la société civile thématique mines, formées  40 membres du Sous-Comité Local de Suivi des activités minières de Kigulube et 20 du Sous Sous-Comité Local de Suivi des activités minières de 20 membres de Nzovu, ont été formés, installés et sont opérationnelles dans la zone du projet |  |
| Produit 2.2  Les droits économiques, sociaux et culturels sont promus et mieux respectés autour des carrés miniers. | Indicateur 2.2.1  Pourcentage de cas résolus, en matière de droits économiques, sociaux et culturels autour des carrés miniers | **0** | Au moins 50% de cas de contentieux enregistrés | A la fin du projet | **ON TRACK**  17.58% de cas résolus ; le décompte étant en cours.  123 incidents ont été enregistrés dont 50 envoyés au CPS (Comité Provincial de Suivi des activités minières), pour traitement et 25 cas traités localement par le SCLS et le SSCLS. |  |
| Indicateur 2.2.2  Nombre de femmes qui estiment que leur droits économiques, sociaux et culturels sont promus et mieux respectés autour des carrés miniers. | **0** | Au moins 500 femmes | Après 12 mois du démarrage du projet, et au 18e mois  Rapports de mise en œuvre / d’évaluation ; Enquêtes de perception | **ON TRACK**  1535 femmes/filles (100 membres clubs de de droits de femmes, 12 filles membres de clubs dedroits de l’homme dans lesécoles et 934 femmes, 489 filles (parmi lesquels - bénéficiaires de sensibilisations par les clubs de droits de femmes.  1802 femmes/filles dont 1767 parmi lesquelles 612 filles bénéficiaires de sensibilisation, 100 membres de clubs de droits de femmes et 35 filles – élèves des écoles et membres de clubs de droits de femmes) |  |